



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

LARC/18/REP

RAPPORT

Montego Bay
(Jamaïque),
5-8 mars 2018

Trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2018

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à l'adresse www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

États Membres de la FAO desservis par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Antigua-et-Barbuda	Dominique	Panama
Argentine	Équateur	Paraguay
Bahamas	El Salvador	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Kitts-et-Nevis
Bolivie (État plurinational de)	Guyana	Sainte-Lucie
Brésil	Haïti	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Colombie	Honduras	Suriname
Costa Rica	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Cuba	Mexique	Uruguay
Chili	Nicaragua	Venezuela (République bolivarienne du)

Lieu et date des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Première	-	Quito (Équateur), 18-25 septembre 1949
Deuxième	-	Montevideo (Uruguay), 1-12 décembre 1950
Troisième	-	Buenos Aires (Argentine), 1-10 septembre 1954
Quatrième	-	Santiago (Chili), 19-30 novembre 1956
Cinquième	-	San José (Costa Rica), 12-21 novembre 1958
Sixième	-	Mexico (Mexique), 9-20 août 1960
Septième	-	Rio de Janeiro (Brésil), 17-27 novembre 1962
Huitième	-	Viña del Mar (Chili), 13-29 mars 1965
Neuvième	-	Punta del Este (Uruguay), 5-16 décembre 1966
Dixième	-	Kingston (Jamaïque), 2-13 décembre 1968
Onzième	-	Caracas (Venezuela), 12-20 octobre 1970
Douzième	-	Cali (Colombie), 21 août-2 septembre 1972
Treizième	-	Panama (Panama), 12-23 août 1974
Quatorzième	-	Lima (Pérou), 21-29 avril 1976
Quinzième	-	Panama (Panama), 8-19 août 1978
Seizième	-	La Havane (Cuba), 26 août-6 septembre 1980
Dix-septième	-	Managua (Nicaragua), 30 août-10 septembre 1982
Dix-huitième	-	Buenos Aires (Argentine), 6-15 août 1984
Dix-neuvième	-	Bridgetown (Barbade), 5-13 août 1986
Vingtième	-	Recife (Brésil), 2-7 octobre 1988
Vingt et unième	-	Santiago (Chili), 9-13 juillet 1990
Vingt-deuxième	-	Montevideo (Uruguay), 28 septembre-2 octobre 1992
Vingt-troisième	-	San Salvador (El Salvador), 29 août-2 septembre 1994
Vingt-quatrième	-	Asunción (Paraguay), 2-6 juillet 1996
Vingt-cinquième	-	Nassau (Bahamas), 16-20 juin 1998
Vingt-sixième	-	Mérida (Mexique), 10-14 avril 2000
Vingt-septième	-	La Havane (Cuba), 22-26 avril 2002
Vingt-huitième	-	Guatemala (Guatemala), 26-30 avril 2004
Vingt-neuvième	-	Caracas (Venezuela), 24-28 avril 2006
Trentième	-	Brasília (Brésil), 14-18 avril 2008
Trente et unième	-	Panama (Panama), 26-30 avril 2010
Trente-deuxième	-	Buenos Aires (Argentine), 26-30 mars 2012
Trente-troisième	-	Santiago (Chili), 6-9 mai 2014
Trente-quatrième	-	Mexico (Mexique), 29 février-3 mars 2016
Trente-cinquième	-	Montego Bay (Jamaïque), 5-8 mars 2018

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	iv
	Paragraphes
I. Questions liminaires	
Organisation de la Conférence régionale	1
Cérémonies inaugurales	2-4
Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur.....	5-6
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier.....	7-8
Déclaration du Directeur général de la FAO.....	9
Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO.....	10
Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.....	11
Déclaration du Président de la trente-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.....	12
II. Questions relatives aux politiques et réglementations régionales et mondiales	
Éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes en Amérique latine et dans les Caraïbes	15-16
Vers un programme de transformation pour un développement rural durable	17-18
Une agriculture durable et résiliente face au changement climatique.....	19-20
III. Questions relatives au Programme et au budget	
Résultats et priorités de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes	21-22
Réseau de Bureaux décentralisés	23-24
Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes	25
Résultats des consultations sous-régionales.....	26-29
Résumé des recommandations des commissions régionales.....	30
IV. Autres questions	
Date et lieu de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes	31
Signature d'un Accord-cadre de coopération entre la Banque de développement des Caraïbes (BDC) et la FAO.....	32
Protocole d'accord entre le Fonds pour le développement des peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes (FILAC) et la FAO	33
Proposition en faveur d'une Année internationale des fruits et légumes.....	34
Déclaration de la Consultation des organisations de la société civile d'Amérique latine et des Caraïbes	35
Déclaration des porte-paroles des réunions sur la Conférence qui se sont tenues avec le secteur privé.....	36
Déclaration du porte-parole du Front parlementaire contre la faim.....	37
Manifestation parallèle: Le commerce agroalimentaire en Amérique Latine et dans les Caraïbes dans la conjoncture actuelle.....	38
Manifestation parallèle: Célébration du quarantième anniversaire des représentations de la FAO dans les pays.....	39
Déclaration spéciale relative au quarantième anniversaire des représentations de la FAO dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes	40
Manifestation parallèle «Financement vert: Fonds vert pour le climat et FEM-7»	41
Célébration de la Journée internationale de la femme	42

Lettre d'intention entre le Gouvernement des États-Unis du Mexique et la FAO relative à l'initiative en faveur de l'adaptation des systèmes alimentaires et ruraux des Caraïbes aux incidences du changement climatique et de leur résilience face à ces changements.....	43
Déclaration relative à la création d'un Comité des Secrétaires permanents de l'agriculture des membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO)	44
	Pages
ANNEXE A: Ordre du jour	13
ANNEXE B: Liste des documents.....	15
ANNEXE C: Groupes de discussion thématiques.....	17
ANNEXE D: Déclaration spéciale relative au quarantième anniversaire des représentations de la FAO dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.....	19
ANNEXE E: Résumé des recommandations des commissions techniques régionales	20
ANNEXE F: Déclaration des participants à la consultation de la société civile à l'intention de la conférence régionale de la FAO (trente-cinquième session): <i>Déclaration de Namarachu</i>	23
ANNEXE G: Déclaration des porte-paroles des réunions sur la Conférence qui se sont tenues avec le secteur privé	26
ANNEXE H: Déclaration du porte-parole du Front parlementaire contre la faim	29
ANNEXE I: Déclaration de la création d'un Comité des secrétaires permanents de l'agriculture des pays de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO)	32

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CONSEIL

- *Résultats et priorités de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes* (paragraphe 21 et 22)
- *Réseau de bureaux décentralisés* (paragraphe 23 et 24)
- *Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes* (paragraphe 25)
- *Résumé des recommandations des commissions régionales* (paragraphe 30)
- *Autres questions* (paragraphe 31, 34 et 40)

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE

- *Éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes en Amérique latine et dans les Caraïbes* (paragraphe 15 et 16)
- *Vers un programme de transformation pour un développement rural durable* (paragraphe 17 et 18)
- *Une agriculture durable et résiliente face au changement climatique* (paragraphe 19 et 20)

I. Questions liminaires

Organisation de la Conférence régionale

1. La trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue à Montego Bay (Jamaïque) du 5 au 8 mars 2018. Y ont participé 280 délégués qui représentaient 33 États Membres, dont 40 ministres et vices-ministres, 13 ambassadeurs, un pays observateur, 50 autres observateurs, 7 organismes des Nations Unies, 22 organisations de la société civile et organisations non gouvernementales, 9 organisations du secteur privé et 14 organisations intergouvernementales.

Cérémonies inaugurales

2. La cérémonie inaugurale de la Conférence régionale s'est tenue le 7 mars en présence de M. Andrew Michael Holness, Premier Ministre de la Jamaïque, et de M. José Graziano da Silva, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le Premier Ministre a rappelé l'engagement de son pays au regard du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (ODD) et a souligné combien il importait pour les Caraïbes de progresser vers une agriculture et un développement rural durables et résilients face au changement climatique et vers l'élimination de toutes les formes de malnutrition dans la région, au moyen de l'amélioration de la sécurité énergétique ainsi que de l'accroissement de l'investissement dans les infrastructures et de l'utilisation des technologies.

3. M. Karl Samuda, Ministre de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et de la pêche de la Jamaïque, a fait valoir qu'il importait de créer un secteur agricole intérieur compétitif et efficace pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et un développement rural durable dans les pays des Caraïbes. Mme Margarita Cedeño de Fernández, Vice-Présidente constitutionnelle de la République dominicaine et Ambassadrice extraordinaire de la FAO a souligné qu'il importait de reconnaître le droit à l'alimentation en tant que droit de l'homme afin de mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics et de la société dans la lutte contre la faim et la pauvreté. M. Hugo Roger Martínez Bonilla, Président par intérim de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) et Ministre des affaires étrangères d'El Salvador, a souligné qu'il importait de poursuivre l'application du Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'élimination de la faim.

4. La Réunion des hauts fonctionnaires a été ouverte par M. Julio Berdegué, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui a remercié le Gouvernement et le peuple jamaïcains de leur hospitalité, souhaité la bienvenue aux délégations des États Membres et souligné l'importance du rôle joué par les conférences régionales dans l'orientation des activités de la FAO.

Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur

5. Les participants à la Conférence régionale ont élu à l'unanimité Président de la Conférence régionale M. Karl Samuda, Ministre de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et de la pêche de la Jamaïque, qui a remercié les participants de leur choix et souhaité la bienvenue aux délégués. Ils ont également élu à la fonction de Vice-Président M. Mario León, Vice-Ministre de l'agriculture du Paraguay, et Mme Ivannia Quesada, Vice-Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica.

6. Les participants ont élu à la fonction de rapporteur M. Antonio Otávio Sá Ricarte, Représentant permanent adjoint du Brésil auprès de la FAO.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

7. Les participants ont adopté l'ordre du jour et le calendrier.

8. Ils ont décidé que les porte-paroles désignés par les organisations de la société civile et le secteur privé pendant les consultations précédant la session pourraient intervenir dans les débats, manifestant ainsi l'intérêt porté à la participation globale des diverses parties prenantes aux travaux de la FAO,

comme lors des trente-troisième et trente-quatrième sessions de la Conférence régionale, tenues en 2014 et 2016, respectivement.

Déclaration du Directeur général de la FAO

9. Dans la déclaration qu'il a prononcée devant les participants à la Conférence régionale, le Directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva, a souligné que la principale priorité de la FAO pour 2018-2019 était de relancer la lutte contre la faim. Il a également rappelé certains des principaux problèmes auxquels l'Amérique latine et les Caraïbes étaient encore confrontés, insistant en particulier sur la nécessité de revitaliser les territoires qui accusaient des retards importants dans l'élimination de la pauvreté et de mettre en œuvre des stratégies plus durables face aux défis que représentait notamment le changement climatique. Il a souligné que l'élimination de la malnutrition sous toutes ses formes était possible et a lancé un appel pour que la population de la région soit la première génération faim zéro.

Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO

10. M. Khalid Mehboob, Président indépendant du Conseil de la FAO, n'ayant pu assister à la session de la Conférence régionale, a fait transmettre ses excuses et sa déclaration a été prononcée par le Secrétaire de la Conférence régionale.

Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

11. M. Mario Arvelo Caamaño, Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et Ambassadeur et Représentant permanent de la République dominicaine auprès de la FAO, a souligné l'importance du Comité en tant que plateforme à parties prenantes multiples du système des Nations Unies et a fait valoir qu'un CSA renforcé, plus ouvert et plus souple pouvait mieux servir les pays. À cette fin, il a appelé tous les pays de la région à participer activement aux travaux du Comité, que ce soit par l'intermédiaire de leurs délégations auprès des organismes sis à Rome ou depuis leurs capitales respectives, et en parlant autant que possible d'une seule voix. Par ailleurs, le Président du CSA a appelé instamment les pays à mettre en place des plateformes nationales (ou à renforcer celles qui existaient) afin de traiter les questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans l'esprit de la structure inclusive du Comité. Il a également souligné que le CSA ne pourrait conserver toute sa pertinence que si l'on faisait progresser et menait à bien le processus en cours qui visait la cohérence et la convergence des politiques relatives à la nutrition.

Déclaration du Président de la trente-quatrième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

12. M. Ignacio Lastra Marín, Sous-secrétaire chargé de l'alimentation et de la compétitivité, qui représentait M. José Eduardo Calzada Roviroso, Secrétaire à l'agriculture, à l'élevage, au développement rural, à la pêche et à l'alimentation du Mexique, en sa qualité de Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a rappelé les progrès qui avaient été réalisés au cours des deux dernières années dans le cadre des priorités définies lors de la trente-quatrième session, progrès qui témoignaient de l'engagement résolu des pays de la région à l'égard des priorités et des initiatives de la FAO visant à assurer un meilleur positionnement de la région dans un contexte international de plus en plus complexe.

II. Questions relatives aux politiques et réglementations régionales et mondiales

13. Les participants à la Conférence régionale ont examiné les questions de politique générale suivantes, qui sont importantes dans la région:

- a) Éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes en Amérique latine et dans les Caraïbes

- b) Œuvrer à un programme de transformation pour un développement rural durable
- c) Une agriculture durable et résiliente face au changement climatique

14. Les participants à la Conférence régionale ont demandé à la FAO d'aider les pays à trouver des sources de financement et de leur fournir un appui en matière de transfert de technologie et de renforcement des capacités, l'accent étant mis sur l'aspect territorial, en vue de mener à bien la mise en œuvre de politiques pertinentes dans la région.

Éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes en Amérique latine et dans les Caraïbes

15. Les participants à la Conférence régionale:

- i) ont reconnu que, en dépit des progrès réalisés durant ces dernières décennies, la réduction de l'insécurité alimentaire dans la région traversait une période d'inversion de la tendance, tandis que l'excès pondéral, l'obésité et les carences persistantes en micronutriments augmentent de façon alarmante Ils ont souligné que pour relever ce triple défi les gouvernements et les sociétés dans leur ensemble avaient un rôle à jouer;
- ii) se sont félicités du soutien que la FAO apportait à la conception et à la mise en œuvre de politiques et à l'allocation de ressources en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, s'agissant notamment: a) des programmes nationaux d'alimentation scolaire liés à l'agriculture familiale, b) de l'éducation nutritionnelle, c) du renforcement des capacités de suivi des indicateurs relatifs aux ODD, d) des cadres juridiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition, e) du soutien aux Fronts parlementaires contre la faim, f) de l'avancement de la mise en œuvre des Orientations de Samoa et de l'adoption du Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement, g) des progrès accomplis concernant la parité hommes-femmes et les peuples autochtones, ainsi que h) de l'appui au Plan de la CELAC pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'élimination de la faim à l'horizon 2025 (Plan de la CELAC).

16. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:

- i) d'aider les États Membres à élaborer une approche axée sur les territoires qui concentrent la plus forte prévalence de faim, de pauvreté extrême et de vulnérabilité face au changement climatique, et cela dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Plan de la CELAC;
- ii) d'aider les gouvernements, en collaboration avec les autres institutions du système des Nations Unies, à perfectionner leurs moyens d'action politique, afin de réaliser des progrès substantiels en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les communautés qui prennent du retard, l'accent étant mis sur les femmes des zones rurales, les peuples autochtones, les populations défavorisées d'origine africaine et les autres groupes vulnérables;
- iii) d'aider les gouvernements à définir et à mettre en œuvre des politiques publiques, y compris pour la promotion du droit à l'alimentation, qui aient une incidence sur la transformation des systèmes alimentaires, afin de lutter contre la malnutrition, y compris l'excès pondéral, l'obésité et les carences en micronutriments dans la région;
- iv) d'appuyer le suivi de la mise en œuvre du Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) et d'apporter un soutien aux initiatives et aux réseaux régionaux en vue de concrétiser les objectifs de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition;
- v) de contribuer au renforcement des cadres institutionnels et juridiques et des systèmes d'information liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, afin de renforcer les capacités consacrées à la mobilisation de ressources et à la mise en œuvre effective des politiques;

- vi) de promouvoir des régimes nutritifs qui passent notamment par la consommation de poisson, de viande et de produits frais, afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
- vii) d'appuyer l'élaboration et l'adoption d'un code de conduite international d'application volontaire pour la prévention et la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture.

Vers un programme de transformation pour un développement rural durable

17. Les participants à la Conférence régionale:

- i) ont noté que pauvreté et inégalité persistaient dans les zones rurales;
- ii) ont souligné les avantages de l'agriculture familiale sur les plans économique, social, environnemental et culturel;
- iii) se sont félicités de la proclamation de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028);
- iv) se sont également félicités que l'année 2022 ait été proclamée Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales, et l'année 2024, Année internationale des camélidés.

18. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:

- i) d'apporter un appui aux gouvernements pour qu'ils mettent au point et renforcent des stratégies intégrées qui visent à éliminer la pauvreté rurale, à renforcer la protection sociale grâce à l'inclusion économique, et à régler en particulier la question des inégalités entre les sexes et des inégalités ethniques, ainsi qu'à créer des emplois et à susciter l'entrepreneuriat parmi les jeunes des zones rurales en vue d'une revitalisation économique et sociale des territoires ruraux;
- ii) d'aider les gouvernements à trouver une solution aux causes de l'exode rural liées au manque de débouchés, à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté rurale, à l'accès limité aux ressources et aux services, à la violence, et à l'exposition aux risques environnementaux;
- iii) d'aider les gouvernements à renforcer les politiques globales en faveur de l'agriculture familiale, dans le cadre de la Décennie de l'agriculture familiale proclamée par l'ONU, en veillant en particulier au potentiel que présentent ces politiques s'agissant de préserver la diversité biologique, d'assurer une gestion durable des ressources naturelles et, partant, de créer un environnement favorable à une réduction de la pauvreté rurale, de la faim et de la malnutrition, et de promouvoir un modèle d'activité pour la création de revenus;
- iv) de soutenir le rôle que jouent la pêche et l'aquaculture, en particulier les artisans pêcheurs et aquaculteurs et la pêche aux petits métiers, dans l'élimination de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition;
- v) d'apporter un appui à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques, de plateformes de dialogue entre les gouvernements et les organisations de la société civile, de mécanismes de collaboration multisectoriels et de partenariats public-privé, y compris en promouvant les associations de producteurs, de sorte que les systèmes agroalimentaires produisent des bienfaits nutritionnels, sociaux, environnementaux et économiques équilibrés, élargissant les perspectives en faveur des exploitants familiaux, des jeunes et des milieux ruraux pauvres, ainsi que d'une production viable sur le plan commercial, et des petites et moyennes entreprises (PME) rurales;
- vi) de faciliter l'échange de connaissances en matière d'innovation agricole, y compris dans le domaine de l'agro-écologie, des biotechnologies et d'autres technologies, en faveur d'un développement rural durable;
- vii) d'appuyer le recensement des Systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial (SIPAM);

- viii) d'aider les pays à bénéficier d'un système de commerce agricole international qui soit ouvert, équitable et transparent et qui facilite ainsi l'accès au marché et la commercialisation des produits agricoles, afin que les petits exploitants familiaux et des petits producteurs puissent à leur tour bénéficier de ces avantages;
- ix) d'apporter un appui technique aux organismes compétents s'agissant des subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, et en particulier à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR);
- x) d'appuyer l'élaboration d'une stratégie intégrée visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche INDNR dans la région, au moyen notamment de la mise en œuvre de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port et d'autres instruments internationaux complémentaires;
- xi) de promouvoir la diffusion des directives d'application volontaire pour l'élaboration de politiques agroenvironnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes et leur mise en œuvre (sur demande), ainsi que la mobilisation de ressources financières à cet effet.

Une agriculture durable et résiliente face au changement climatique

19. Les participants à la Conférence régionale:

- i) ont encouragé les États Membres à renforcer la coopération et la coordination afin d'intégrer systématiquement les concepts de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité à l'agriculture, y compris dans l'élaboration des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets;
- ii) se sont félicités de la signature de la lettre d'intention entre le Mexique et la FAO visant à renforcer les capacités des petits États insulaires en développement (PEID) membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) en matière d'accès au financement dans le contexte du changement climatique, dans le cadre de la coopération Sud-Sud ou triangulaire.

20. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:

- i) d'appuyer les gouvernements dans les domaines suivants: mise au point ou renforcement des programmes et initiatives nationaux, régionaux et mondiaux relatifs à l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles; adaptation au changement climatique et atténuation des effets de celui-ci et gestion des risques de catastrophe dans le secteur agricole, y compris dans le domaine des pêches; et élaboration de politiques environnementales innovantes propres à favoriser l'inclusion socioéconomique de l'agriculture familiale;
- ii) d'aider les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise en application des contributions déterminées au niveau national et des plans nationaux pour l'adaptation, comme demandé;
- iii) d'aider les gouvernements à accéder au financement du climat et de l'environnement à l'échelle mondiale, au moyen du renforcement des capacités et d'une facilitation de la coopération internationale;
- iv) d'organiser un dialogue régional avec les acteurs concernés pour donner suite au Dialogue à parties prenantes multiples sur l'intégration de la biodiversité qui devrait se tenir en mai 2018, afin de contribuer à l'élaboration de la stratégie de la FAO pour la biodiversité;
- v) d'appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une Initiative régionale sur la croissance bleue au service de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté et de la gestion durable des ressources aquatiques, compte tenu des résultats de la Réunion de haut niveau sur l'Initiative croissance bleue pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tenue en novembre 2017;
- vi) d'appuyer la gestion, la conservation, la production et le commerce durables des produits halieutiques et aquacoles, ainsi que les efforts visant à traiter les effets négatifs du changement climatique sur le secteur;

- vii) d'appuyer l'élaboration de stratégies et de politiques en faveur de la conservation et de la remise en état des forêts et des sols dégradés, en encourageant les pays à investir dans des initiatives nationales sur les systèmes de production agroforestiers, agroécologiques et biologiques, ainsi que dans des biotechnologies qui protègent et préservent la diversité biologique, en particulier dans le secteur de l'agriculture familiale, et d'appuyer les initiatives d'échange de données d'expérience aux niveaux mondial et régional;
- viii) d'encourager la FAO à renforcer la coopération et la coordination entre les pays afin qu'ils échangent des données d'expérience sur la gestion des ressources en eau et les technologies sociales, à l'appui de l'élaboration de programmes et d'initiatives nationaux et régionaux de lutte contre la sécheresse, la dégradation des sols et la désertification, en particulier dans le Couloir sec d'Amérique centrale.

III. Questions relatives au Programme et au budget

Résultats et priorités de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes

21. Les participants à la Conférence régionale:
 - i) se sont félicités des activités menées et des résultats obtenus en 2016 et 2017 s'agissant de relever les défis régionaux, en particulier dans le cadre des trois initiatives régionales appuyées par les participants à la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (*L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim; agriculture familiale et systèmes alimentaires durables; utilisation durable des ressources naturelles, adaptation au changement climatique et gestion des risques de catastrophe*);
 - ii) ont reconnu le rôle fondamental du Cadre stratégique de la FAO dans la conception des activités techniques de l'Organisation et dans l'obtention de résultats concrets sur le terrain;
 - iii) se sont félicités de l'alignement des indicateurs des objectifs stratégiques de la FAO sur les indicateurs du Programme de développement durable à l'horizon 2030;
 - iv) ont reconnu l'importante contribution des programmes stratégiques à la fourniture de produits et de services, comme les normes, directives volontaires et instruments juridiques, à l'échelle nationale et régionale;
 - v) ont mis l'accent sur l'importance de la collaboration et des partenariats entre les organisations ayant leur siège à Rome, et se sont félicités des progrès accomplis par la FAO dans la conclusion de partenariats avec d'autres organismes du système des Nations Unies et des institutions régionales, y compris l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).
22. Les participants à la Conférence régionale ont recommandé à la FAO:
 - i) de poursuivre la mise en œuvre des trois initiatives régionales approuvées lors de la trente-quatrième session de la Conférence régionale, en tenant compte de questions de plus en plus importantes comme l'excès pondéral et l'obésité, les migrations, la biodiversité et le financement vert;
 - ii) de se concentrer sur des initiatives clairement susceptibles de donner des résultats concrets à grande échelle en faveur du développement durable et de la réalisation des ODD;
 - iii) de mettre au point une stratégie axée sur l'accélération des efforts nationaux visant la réalisation des ODD dans les territoires qui ont pris du retard dans la réduction de la faim et de la pauvreté rurale, et qui sont plus vulnérables face au changement climatique;
 - iv) de mobiliser les solides et nombreuses capacités et compétences de la région afin de trouver des solutions face aux différents défis, par l'intermédiaire de mécanismes comme la coopération Sud-Sud ou triangulaire, les fronts parlementaires contre la faim, et les partenariats, notamment avec la société civile et le secteur privé;

- v) de mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources, notamment humaines, à l'appui des mandats de la Conférence régionale;
- vi) d'adapter ses compétences techniques en fonction des besoins de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la réalisation des objectifs stratégiques de l'Organisation, et de redéfinir les profils de ses ressources humaines sur les plans des compétences, de la parité hommes-femmes et de la diversité géographique;
- vii) de prendre en compte la nécessité de respecter un équilibre géographique lors du recrutement de consultants, en particulier auprès des pays en développement, en se conformant aux critères de la répartition géographique appliqués aux fonctionnaires, tout en maintenant le mérite au sommet des critères de recrutement.

Réseau de Bureaux décentralisés

23. Les participants à la Conférence régionale:

- i) ont approuvé les principes et les critères généraux proposés pour l'examen de la couverture des bureaux décentralisés de la FAO en adoptant des dispositions souples;
- ii) ont reconnu la nécessité d'examiner la couverture mondiale de l'Organisation, afin de prêter un appui plus efficace aux États Membres, en particulier aux pays qui devaient faire face à d'importants défis économiques, environnementaux et sociaux;
- iii) ont pris note de la révision des modèles de dotation en personnel des bureaux de pays, visant à offrir la souplesse requise pour s'adapter aux besoins des pays;
- iv) ont pris acte des efforts que la FAO déployait dans la région pour renforcer les partenariats nationaux et internationaux avec les principales parties prenantes, afin d'obtenir des résultats plus concrets sur le terrain;
- v) ont pris note du renforcement des systèmes de contrôle interne et se sont félicités des efforts déployés par la Direction en ce sens;
- vi) ont salué la célébration du quarantième anniversaire, qui offrait l'occasion de renouveler l'engagement qu'avait pris l'Organisation d'être durablement présente sur le terrain tout en assurant souplesse, efficacité et un degré élevé de capacité technique;
- vii) ont souligné qu'il fallait continuer de donner la priorité aux partenariats et à la mobilisation de ressources au niveau décentralisé, en mettant l'accent sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et renforcer davantage la collaboration entre les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome.

24. Les participants à la Conférence régionale ont pris note des conclusions des délibérations des ministres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), lesquels:

- i) se sont félicités que la FAO se soit engagée à examiner le réseau des bureaux décentralisés dans les Caraïbes dans le but de renforcer la décentralisation et la flexibilité au moyen d'une optimisation de l'allocation et de l'emploi des ressources et des capacités existantes de la FAO;
- ii) ont demandé à la FAO de faire un effort extraordinaire, dans le cadre des politiques de l'Organisation en matière de ressources humaines, pour employer de jeunes cadres des Caraïbes dans ses équipes de coopération technique;
- iii) ont félicité le Directeur général du large engagement consultatif et se réjouissait par avance de la poursuite du dialogue collaboratif et des efforts visant à accroître l'efficacité, la pertinence et la qualité des services rendus par la FAO à l'ensemble des États Membres de la région de la CARICOM.

Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

25. Les participants à la Conférence régionale:

- i) ont approuvé le Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour 2018-2021.

Résultats des consultations sous-régionales

26. Les trois sous-régions ont confirmé les résultats attendus et les priorités définies pour l'exercice biennal 2018/2019; chacune d'entre elles a fait part des éléments spécifiques la concernant:

27. La sous-région Caraïbes:

- i) a approuvé les trois domaines d'action sous-régionaux proposés. S'agissant du développement rural durable, les ministres ont indiqué que l'accent devait être mis sur la création de nouveaux débouchés et la mise en place de services qui contribuent au renforcement des liens commerciaux et avec le marché, en accordant une attention particulière aux jeunes entrepreneurs, à l'investissement, aux mesures d'incitation et à l'innovation;
- ii) a souligné qu'il demeurait impératif de mettre un terme à la faim, d'instaurer la sécurité alimentaire et d'éliminer la malnutrition, dans le cadre des Orientations de Samoa et de l'adoption du Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement, et a demandé à la FAO d'accorder une attention accrue aux domaines d'action suivants, en raison de leur importance pour la sous-région: lutte contre l'obésité grâce à la production et à la consommation d'aliments sains, sûrs et nutritifs; promotion de l'engagement politique et d'une bonne gouvernance, au moyen notamment de la facilitation de l'élaboration de politiques, de lois et de règlements adéquats et de leur renforcement; appui au suivi et à l'évaluation des politiques et des programmes et aux progrès vers la concrétisation des ODD; et réalisation de l'objectif Faim zéro;
- iii) a insisté sur l'importance de systèmes agricoles durables et résilients face au changement climatique et a demandé à la FAO d'accorder davantage d'attention aux domaines d'action suivants: promotion de la gouvernance et de l'utilisation durable des ressources naturelles; atténuation du changement climatique, adaptation à ses effets et réduction des risques de catastrophe; et mobilisation de ressources à partir des sources de financement mondiales en faveur de l'action climatique et de l'environnement, notamment en ce qui concerne le reclassement des pays de la CARICOM dans le cadre du Fonds vert pour le climat;
- iv) a rappelé qu'il était important de continuer à reconnaître le caractère prioritaire du cas d'Haïti, qui exigeait l'élaboration d'un programme d'assistance de plus grande envergure et mieux coordonné ainsi que la mobilisation de ressources, et a demandé que la FAO mette l'accent sur les questions suivantes, qui étaient prioritaires pour Haïti: renforcement des capacités institutionnelles au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition; développement de chaînes de valeur agricoles; conservation et gestion des ressources naturelles; amélioration de la résilience face aux catastrophes naturelles et aux crises alimentaires; et promotion du Programme binational entre Haïti et la République dominicaine.

28. La sous-région Mésio-Amérique:

- i) a réaffirmé l'appui aux trois initiatives régionales et demandé à la FAO de promouvoir la coordination entre les autorités chargées de la santé, de l'éducation, du développement social, de l'environnement, de l'agriculture et des finances, et de renforcer encore la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire;
- ii) a demandé à la FAO d'apporter un appui en vue de déterminer, en coordination avec les gouvernements, les territoires ayant le plus haut niveau d'insécurité alimentaire, et les causes de cette situation, et a appelé l'Organisation à promouvoir l'éducation nutritionnelle et la pratique de régimes alimentaires sains et nutritifs, en portant une attention particulière aux produits de l'aquaculture et de la pêche;

- iii) a invité la FAO à promouvoir l'adoption d'un code de conduite d'application volontaire pour la réduction des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires et d'intensifier l'appui aux efforts des pays en faveur de la promotion et de la réalisation progressive du droit à l'alimentation;
- iv) a demandé un appui accru en faveur de l'agriculture familiale, appui qui tirerait parti des possibilités offertes par la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), et reconnaîtrait le travail des femmes, des peuples autochtones et des jeunes ruraux;
- v) a invité instamment la FAO à continuer de renforcer l'articulation des programmes de protection sociale et de l'inclusion productive, en vue de l'élimination de la pauvreté rurale;
- vi) a reconnu que le secteur agricole était gravement touché par le changement climatique et a souligné l'importance de tous les acteurs, y compris les communautés côtières et les aquaculteurs;
- vii) a invité instamment la FAO à tirer pleinement avantage des instruments existants permettant d'accéder au financement de l'action climatique, et considérait que l'Organisation était un allié naturel pour la formulation de projets et la mobilisation de ressources.

29. La sous-région Amérique du Sud:

- i) a appelé la FAO à apporter un appui aux pays afin qu'ils améliorent leurs niveaux de nutrition, principalement au moyen d'une promotion multisectorielle de l'éducation nutritionnelle et, dans la mesure du possible, avec le secteur privé, en veillant à la question des conflits d'intérêt;
- ii) a demandé à la FAO de reconnaître et de mettre au premier plan la contribution de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'élimination de la pauvreté;
- iii) a demandé à la FAO d'appuyer les pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de protection sociale, en particulier de programmes qui mettent l'accent sur la production;
- iv) a demandé à la FAO d'apporter une assistance technique aux pays, afin qu'ils puissent accéder à des mécanismes permettant de différencier les produits agroécologiques et biologiques sur les marchés internationaux et renforcer les chaînes de valeur et les noyaux d'activité, en vue de l'amélioration de la compétitivité;
- v) a demandé à la FAO d'aider les pays à renforcer les mesures visant à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter, à améliorer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et à favoriser le développement des moyens d'existence dans les zones arides, notamment par une gestion efficace des ressources en eau;
- vi) a demandé à la FAO d'appuyer les efforts déployés par les pays pour réduire les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires;
- vii) a reconnu qu'il est important de rendre les pratiques traditionnelles compatibles avec l'utilisation d'innovations technologiques dans les systèmes alimentaires.

Résumé des recommandations des commissions régionales

30. Les participants à la Conférence régionale:

- i) ont réaffirmé le rôle que jouait la FAO au sein des secrétariats techniques des différentes commissions régionales, et ont fait leurs recommandations formulées par la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFALC), la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEALC), la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO), la Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COPESCAALC) et le Groupe de travail FAO/OEA/CIE/IICA sur les statistiques de l'agriculture et de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les recommandations figurent à l'annexe E.

IV. Autres questions

Date et lieu de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

31. Les participants à la Conférence régionale ont remercié le Gouvernement de la République du Nicaragua, qui avait généreusement proposé d'accueillir la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes en 2020, et ont recommandé que cette proposition soit acceptée.

Signature d'un Accord-cadre de coopération entre la Banque de développement des Caraïbes (BDC) et la FAO

32. Un accord de coopération a été signé par Mme Lystra Fletcher-Paul, la Coordinatrice sous-régionale (par intérim) de la FAO pour les Caraïbes et M. Daniel Best, le Directeur des projets de la BDC. Il vise à renforcer la collaboration entre la BDC et la FAO, et devrait réduire les délais de conclusion d'accords entre la BDC et la FAO et faciliter la mise en œuvre par la FAO des projets financés par des subventions et/ou des prêts de la BDC.

Protocole d'accord entre le Fonds pour le développement des peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes (FILAC) et la FAO

33. Un protocole d'accord a été signé aux fins de l'élaboration, de la promotion et du renforcement des actions conjointes et des projets d'appui en faveur des peuples autochtones, s'agissant en particulier de la mise en œuvre du consentement libre, préalable et éclairé. L'accord s'inscrit dans le cadre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples (2007).

Proposition en faveur d'une Année internationale des fruits et légumes

34. Les participants se sont unanimement déclarés favorables à la proposition du Chili de célébrer une Année internationale des fruits et légumes et ont demandé à la FAO d'appuyer les préparatifs en vue de son approbation dans les meilleurs délais. Les participants ont demandé que soient promus les fruits autochtones et tropicaux à l'occasion de la célébration de l'Année internationale.

Déclaration de la Consultation des organisations de la société civile d'Amérique latine et des Caraïbes

35. Les participants à la Conférence régionale ont pris note de la déclaration de la Consultation des organisations de la société civile d'Amérique latine et des Caraïbes (déclaration de Demarachu) adressée à la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO (consultation tenue du 1^{er} au 3 février 2018, à Panama); la déclaration figure à l'annexe F (document d'information).

Déclaration des porte-paroles des réunions sur la Conférence qui se sont tenues avec le secteur privé

36. Les participants à la Conférence régionale ont pris note de la déclaration des trois réunions sur la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO, qui se sont tenues les 7 et 8 novembre 2017 et les 19 et 23 janvier 2018, à Santiago du Chili; la déclaration figure à l'annexe G (document d'information).

Déclaration du porte-parole du Front parlementaire contre la faim

37. Les participants à la Conférence régionale ont pris note de la déclaration de Mme Luisa Maria Calderon, Sénatrice du Mexique et Présidente régionale du Front parlementaire contre la faim; la déclaration figure à l'annexe H (document d'information).

Manifestation parallèle: Le commerce agroalimentaire en Amérique Latine et dans les Caraïbes dans la conjoncture actuelle

38. Une manifestation parallèle sur le commerce agroalimentaire de la région dans la conjoncture internationale actuelle a été réalisée avec la participation des autorités de haut niveau de la Barbade, du Chili, de la Jamaïque et du Mexique. L'objectif principal de la manifestation était d'étudier dans quelle mesure le potentiel en matière d'exportations agroalimentaires dans la région dépend de l'évolution des échanges internationaux et de débattre sur ce que devraient être les stratégies de la région en matière de commerce agroalimentaire dans ce nouveau contexte, compte tenu de la diversité des situations commerciales des pays.

Manifestation parallèle: Célébration du quarantième anniversaire des représentations de la FAO dans les pays

39. La manifestation a été l'occasion de mettre en lumière les principales réalisations obtenues grâce à la coopération avec la FAO et de promouvoir de nouvelles formes de représentation et de partenariats. Elle a également permis de susciter un engagement renouvelé en faveur de collaborations. Dans le cadre de la célébration, Mme Mirna Cunningham (Nicaragua), Présidente du Fonds pour le développement des peuples autochtones d'Amérique latine et des Caraïbes (FILAC), a fait part d'expériences personnelles ayant trait aux faits marquants relatifs à la présence de la FAO dans les pays. M. José Graziano Da Silva, Directeur général de la FAO, a réaffirmé l'engagement pris par la FAO, à savoir poursuivre la décentralisation de l'Organisation afin de renforcer son impact aux niveaux national, sous-régional et régional, ce qui améliore l'appui qu'elle apporte aux pays aux fins de la réalisation des ODD.

Déclaration spéciale relative au quarantième anniversaire des représentations de la FAO dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes

40. À l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire des représentations de la FAO sur le terrain, les participants à la Conférence régionale ont adopté une déclaration spéciale (annexe D).

Manifestation parallèle «Financement vert: Fonds vert pour le climat et FEM-7»

41. Des représentants de haut niveau de l'État plurinational de Bolivie, de Cuba, du Nicaragua, du Paraguay, de Saint-Kitts-et-Nevis et de l'Uruguay ont participé à la manifestation parallèle «Financement vert: Fonds vert pour le climat et FEM-7». L'objectif de la manifestation parallèle était d'échanger sur les perspectives en matière de promotion de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets dans le secteur agricole. Les pays ont expliqué comment ils utilisaient (ou comptaient utiliser) le financement des activités relatives au climat dans le secteur agricole pour promouvoir la sécurité alimentaire et lutter contre la pauvreté tout en faisant face au changement climatique et en protégeant l'environnement.

Célébration de la Journée internationale de la femme

42. La manifestation organisée pour célébrer la Journée internationale de la femme 2018 était présidée par M. Héctor Cárdenas, Ministre exécutif du Secrétariat des affaires sociales du Paraguay. Mme Eve Crowley, Secrétaire de la Conférence régionale, a prononcé une déclaration liminaire. La manifestation a permis de souligner qu'il importait d'autonomiser les femmes des régions rurales sur les plans économique, politique et social et de mettre en avant leur contribution à l'économie. Mme Guadalupe Valdez, Ambassadrice spéciale de l'initiative Faim zéro pour la région Amérique latine et Caraïbes, a souligné qu'il importait de donner un nouvel élan aux politiques et aux alliances en faveur de l'autonomisation des femmes afin d'éliminer la faim dans la région.

Lettre d'intention entre le Gouvernement des États-Unis du Mexique et la FAO relative à l'initiative en faveur de l'adaptation des systèmes alimentaires et ruraux des Caraïbes aux incidences du changement climatique et de leur résilience face à ces changements

43. Une lettre d'intention a été signée par M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, et M. Luis Videgaray, Ministre des affaires étrangères. En son nom, M. l'Ambassadeur Agustín García-López, Secrétaire exécutif de l'Agence mexicaine de la coopération internationale pour le développement (AMEXCID), a expliqué que cette initiative visait à aider les petits États insulaires en développement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) à avoir accès au financement climatique. Le Mexique et la FAO fourniront un appui technique — par l'intermédiaire d'institutions nationales ou d'activités de coopération Sud-Sud ou triangulaires — à l'élaboration de propositions relatives aux fonds environnementaux ainsi qu'au renforcement des capacités institutionnelles, en particulier celles des organisations gouvernementales responsables des questions d'adaptation au changement climatique et de résilience face à celui-ci.

Déclaration relative à la création d'un Comité des Secrétaires permanents de l'agriculture des membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO)

44. Les participants à la Conférence régionale ont pris note de la déclaration relative à la création d'un Comité des Secrétaires permanents de l'agriculture des membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), qui figure à l'annexe 1.

Ordre du jour

I. Réunion des hauts fonctionnaires

5-6 mars 2018

A. Questions liminaires

1. Élection du Président et du Vice-Président et nomination du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

B. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales

10. Éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes en Amérique latine et dans les Caraïbes
11. Vers un programme de transformation pour un développement rural durable
12. Une agriculture durable et résiliente face au climat

C. Questions relatives au Programme et au budget

13. Résultats et priorités de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes
14. Réseau de bureaux décentralisés

D. Autres points

15. Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
16. Date et lieu de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
17. Autres questions

Notes d'information:

- 17.1 L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI) 2017
- 17.2 Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) et mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition
- 17.3 Rapport sur les activités menées par la FAO dans la région en 2016-2017
- 17.4 Priorités de l'Initiative régionale et du Programme stratégique dans les sous-régions Caraïbes, Méso-Amérique et Amérique du Sud
- 17.5 Résumé des recommandations des commissions techniques régionales
- 17.6 Progrès accomplis quant à la mise en œuvre des Orientations de Samoa: Programme d'action mondial
- 17.7 Notes sur les questions nouvelles

Rédaction, examen et adoption d'un projet de rapport de la Conférence régionale, pour examen et adoption lors de la Réunion ministérielle.

II. Réunion ministérielle

6-8 mars 2018

3. Déclaration du Directeur général
4. Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO
5. Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
6. Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
7. Allocution du porte-parole de la Consultation de la société civile
8. Allocution du porte-parole de la Consultation du secteur privé
9. Déclaration du porte-parole du Front parlementaire contre la faim

Examen du rapport de la Conférence et débat

DOCUMENTS DES GROUPES DE DISCUSSION:

- Premier groupe de discussion: Éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes en Amérique latine et dans les Caraïbes
- Deuxième groupe de discussion: Vers un programme de transformation pour un développement rural durable
- Troisième groupe de discussion: Une agriculture durable et résiliente face au climat

Liste des documents

(<http://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/larc35/documents/fr/>)

Cote	Titre
LARC/18/1 Rev.2	Ordre du jour provisoire annoté
LARC/18/2	Éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes en Amérique latine et dans les Caraïbes
LARC/18/3	Vers un programme de transformation pour un développement rural durable
LARC/18/4	Une agriculture durable et résiliente face au climat
LARC/18/5	Résultats et priorités de la FAO dans la région Amérique latine et Caraïbes
LARC/18/5/Annexe Web 1	Vue d'ensemble des programmes stratégiques de la FAO
LARC/18/5/Annexe Web 2	Contribution des résultats obtenus dans la région Amérique latine et Caraïbes aux objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2016-2017
LARC/18/5/Annexe Web 3	Contribution planifiée des résultats obtenus dans la région Amérique latine et Caraïbes aux cibles associées aux produits des objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2018-2019
LARC/18/6	Réseau de bureaux décentralisés
LARC/18/7	Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Série LARC/18/INF	
LARC/18/INF/1 Rev.1	Note d'information
LARC/18/INF/2 Rev.2	Calendrier provisoire
LARC/18/INF/3 Rev.3	Liste provisoire des documents
LARC/18/INF/4	Déclaration du Directeur général
LARC/18/INF/5	Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO
LARC/18/INF/6	Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
LARC/18/INF/7	Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
LARC/18/INF/8	L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017

LARC/18/INF/9	Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) et mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition
LARC/18/INF/10	Rapport sur les activités menées par la FAO dans la région en 2016-2017
LARC/18/INF/11	Résumé des recommandations des commissions régionales
LARC/18/INF/12	Priorités de l'Initiative régionale et du Programme stratégique dans les sous-régions Caraïbes, Mésio-Amérique et Amérique du Sud
LARC/18/INF/13	Mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030: ne laisser personne sur le chemin
LARC/18/INF/14	Prise en compte de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts, de la pêche et de l'aquaculture
LARC/18/INF/15	Progrès accomplis quant à la mise en œuvre des Orientations de Samoa: Programme d'action mondial
LARC/18/INF/16	Progrès régionaux vers l'égalité des sexes dans l'alimentation et l'agriculture
LARC/18/INF/17	Intégrer pour innover: mobilisation de ressources et création de partenariats en faveur du développement durable

ANNEXE C

Groupes de discussion thématiques

Quatre groupes de discussion thématiques ont été organisés au cours de la réunion ministérielle afin de définir des orientations en matière de politiques et d'échanger des points de vue et des données d'expérience entre les pays sur les problèmes mis en avant dans les documents de travail présentés par la FAO à la Conférence. Les principaux thèmes de discussion traités par chacun des groupes étaient les suivants:

- a) Groupe de discussion *Élimination de la faim et de la malnutrition sous toutes ses formes en Amérique latine et les Caraïbes*. M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO; Mme Guadalupe Valdez, Ambassadrice spéciale de bonne volonté pour Faim zéro en Amérique latine et les Caraïbes; M. Carmel André Ballliard, Ministre de l'agriculture d'Haïti; Mme Nicolette Henry, Ministre de l'agriculture du Guyana; M Renward Wells, Ministre de l'agriculture et des ressources marines des Bahamas; M. Rubén Flores, Ministre de l'agriculture de l'Équateur; Mme Michelle Muschett, Vice-Ministre panaméenne du développement social; M José Inocente Moreno Cambara, Vice-Ministre guatémaltèque pour la conception et la vérification de la qualité de l'éducation; M. Djoemadie Kasamoedirán, Secrétaire permanent du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche du Suriname. Le modérateur étant M. Mario Arvelo, Ambassadeur et Représentant permanent de la République dominicaine auprès des organisations des Nations Unies dont le siège est à Rome, Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

Le Groupe de discussion s'est penché sur les réponses pouvant être apportées à la récente augmentation du nombre des personnes souffrant de la faim et aux taux croissants des cas d'excès pondéral et d'obésité. Les participants ont fait valoir que toute formulation de politique publique dans ce domaine appelle une meilleure connaissance de la situation et des causes de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'ensemble des couches sociales. Un dialogue avec les catégories vulnérables, en particulier celles qui n'ont pas accès aux services et marchés indispensables, peut aider à conférer à ces politiques une pertinence culturelle et sociale et à impulser des changements réels, non seulement dans le comportement des consommateurs mais aussi dans les choix des acteurs du secteur privé au sein des systèmes alimentaires, et à rendre ainsi plus accessible l'offre de produits alimentaires sains issus de productions à caractère pérenne. Il a aussi été admis que pour faire face aux défis complexes que pose la malnutrition, était requise une volonté politique renouvelée, articulée par des politiques qui relèvent d'une démarche globale et multisectorielle, inscrites dans la loi et bénéficiant d'un financement adéquat. Le groupe de discussion a mentionné des exemples de dossiers appelant des mesures prioritaires: l'amélioration de l'accès aux services non financiers; l'amélioration des programmes d'alimentation scolaire conçus pour favoriser l'adoption d'habitudes alimentaires saines tout au long d'une vie et constituant des marchés rémunérateurs pour les exploitations agricoles familiales; et un nécessaire rééquilibrage entre importations et production nationale de produits alimentaires, plus particulièrement dans les pays accusant une forte dépendance à des importations de produits alimentaires riches en calories et pauvres en nutriments.

- b) Groupe de discussion *Vers un programme de transformation pour un développement rural durable*. Mme Margarita Cedeño, Vice-Présidente de la République dominicaine; M. Jorge Melendez, Ministre péruvien du développement et de l'inclusion sociale; M. Saboto Caesar, Ministre de l'agriculture, de l'industrie, des forêts, de la pêche et de la transformation rurale de Saint-Vincent-et-les-Grenadines; M. Hurben da Silva, Secrétaire spécial pour l'agriculture familiale et le développement agraire du Brésil; M. Héctor Ferreira, Vice-Ministre de l'agriculture du Honduras; Mme Merina Jessamy, Secrétaire permanente, Ministère de l'agriculture, des forêts, de la pêche et de l'environnement de la Grenade; M. Colin O'Keiffe, Secrétaire permanent, Ministère de l'agriculture, des terres, de la pêche et des affaires de Barbuda. Le modérateur étant M. Benjamin Davis, Chef du Programme stratégique Réduction de la pauvreté rurale de la FAO.

Les membres du groupe de discussion ont fait part de l'expérience des pays en matière de conception et de mise en œuvre de politiques visant à réduire la pauvreté rurale. Ces expériences reflétaient la diversité des contextes, tant agroécologiques que socioéconomiques, présents dans les pays, certains parmi ces derniers mettant en œuvre des stratégies venant en réponse à des chocs économiques ou climatiques majeurs, d'autres s'attaquant à la lenteur des progrès dans la réduction de la pauvreté rurale. Des stratégies de diversification intégrant le soutien aux multiples productions de l'agriculture familiale ont permis l'adoption de modalités de transition inclusives prévoyant l'abandon de la monoculture et l'octroi d'une aide aux pays confrontés aux chocs climatiques. Ces stratégies offrent la possibilité d'inclure des catégories vulnérables (coopératives ou programmes d'alimentation scolaire constituant des marchés viables pour les exploitations agricoles familiales). La redynamisation des secteurs ruraux passe par une transformation du secteur agroalimentaire et une refonte de ses politiques visant à augmenter la productivité des exploitations familiales. Il faut y voir l'occasion de traiter le problème du chômage des jeunes grâce à des activités de valorisation et de transformation rendues possibles par des investissements dans le développement de l'agro-industrie. Toutes ces stratégies ont en commun la nécessité d'une approche intégrée reposant sur des mécanismes de gouvernance participatifs. Les participants ont également souligné l'importance des consultations nationales et de la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le partage des données d'expérience, celui-ci devant permettre d'affiner des politiques suffisamment différenciées pour traiter les inégalités dans la levée des contraintes qui pèsent sur les catégories vulnérables.

- c) Groupe de discussion *Une agriculture durable et résiliente face au climat*. M. Hugo Martínez, Ministre des affaires étrangères d'El Salvador; M. Johnson Drigo, Ministre de l'agriculture et de la pêche de la Dominique; M. Clarence Rambharat, Ministre de l'agriculture, de la terre et de la pêche de Trinité-et-Tobago; M. Jose Alpuche, Directeur général du Ministère de l'agriculture, de la pêche, des forêts, de l'environnement et du développement durable du Belize; Mme Ivannia Quesada, Vice-Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Costa Rica; Mme Luisa Gutiérrez, Chargée d'affaires à l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela en Jamaïque. Le modérateur étant M. Ezechiel Joseph, Ministre de l'agriculture, de la pêche, de l'aménagement du territoire, des ressources naturelles et des coopératives de Sainte-Lucie.

Le groupe de discussion s'est penché sur les modalités par lesquelles le secteur agricole peut continuer d'augmenter sa productivité en réponse à la demande de produits alimentaires, croissante à l'échelle mondiale, tout en freinant la dégradation de l'environnement, en favorisant la conservation des ressources naturelles, en s'adaptant au changement climatique et en réduisant les émissions. Les intervenants ont discuté de la manière dont la dégradation des ressources naturelles entame la capacité de production agricole, phénomène exacerbé par le changement climatique qui a entraîné une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes hydrométéorologiques. La transition vers une agriculture pérenne résiliente au climat est confrontée aux importants défis que posent la gestion des risques de catastrophe, la réduction de l'impact environnemental des systèmes de production agricole, l'impératif d'augmenter les niveaux de financement relatifs au climat et à l'environnement dans le secteur agricole et le développement de capacités institutionnelles et de cadres réglementaires solides. Les intervenants ont illustré leur propos par des exemples de programmes et de stratégies de production agricole à faibles émissions de carbone. Il a ainsi été souligné que les petits cultivateurs en particulier pâtissent du changement climatique, alors même qu'ils n'y contribuent que de manière très mineure. En conséquence, le groupe de discussion a reconnu l'importance de la mise en œuvre de politiques publiques qui leur dispensent un accompagnement dans leur développement d'une agriculture davantage viable sur le long terme. À cette fin, il convient d'aborder le problème dans une démarche intégrée et une coordination intersectorielle, en opérant l'intégration des politiques et des mesures adoptées aux différents échelons, et d'incorporer à celles-ci les pratiques et technologies qui s'imposent, en dispensant des financements suffisants pour toucher les agriculteurs, et enfin de passer des alliances avec les différents acteurs des secteurs public et privé. Le groupe de discussion a souligné que, dans les pays en développement, la production alimentaire ne doit pas pâtir des initiatives d'atténuation des changements climatiques.

ANNEXE D

Déclaration spéciale relative au quarantième anniversaire des représentations de la FAO dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes

En reconnaissance du processus de décentralisation de la FAO entamé en 1977 avec l'ouverture des Représentations nationales en Amérique latine et dans les Caraïbes, ce processus ayant fourni son socle à l'engagement permanent de l'Organisation envers notre région et chacun de nos pays.

Considérant également les défis que présente la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et les ODD, qui sont en rapport direct avec la mission de la FAO, soit les ODD 1, 2, 6, 7, 12, 13, 14, 14, 15 et 17 prenant acte de la diversité de nos pays.

Reconnaissant la regrettable augmentation des chiffres de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté rurale, et la nécessité d'engager des mesures d'urgence pour opérer un retournement de cette situation en remédiant aux conditions dont sont affligés aujourd'hui des millions de nos concitoyens.

Nous, représentants les États membres de la FAO et les hautes autorités présents à la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes:

1. Dans le cadre du quarantième anniversaire de la création des bureaux nationaux de la FAO, nous accordons une valeur particulière au processus de décentralisation de l'Organisation, qui a permis à notre région de définir et de diriger un programme à la fois pertinent et adapté à nos réalités diverses, améliorant ainsi l'efficacité de son travail;
2. Nous soulignons que l'initiative du Directeur général de la FAO M. José Graziano Da Silva d'organiser les programmes de travail selon cinq objectifs stratégiques a aidé l'Organisation à améliorer la qualité du dialogue politique et technique avec les pays de notre région et à mettre en œuvre un programme mieux en phase avec les priorités nationales dans tous les secteurs;
3. Nous demandons instamment à la FAO d'orienter les efforts de coopération en direction d'initiatives qui aident les pays à obtenir des résultats importants, aux effets et répercussions sensibles à grande échelle, et qui soient directement liés à l'Agenda 2030 pour le développement durable;
4. Nous faisons nôtre l'engagement de renforcer, avec la FAO, les mécanismes de coopération Sud-Sud et triangulaire pour mobiliser les capacités importantes existant dans notre région en vue de faire reculer de manière significative la faim, la malnutrition et la pauvreté rurale;
5. Nous reconnaissons que les priorités régionales établies dans le cadre des trente-quatrième et trente-cinquième sessions de la Conférence régionale de la FAO répondent aux principaux défis et besoins identifiés par les pays;
6. Nous soulignons l'importance de continuer d'œuvrer avec les instruments régionaux et sous-régionaux, dont le Plan de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (SAN-CELAC) d'ici 2025, afin de garantir la réalisation de l'Agenda 2030, ce qui nous presse de redoubler d'efforts en engageant des mesures axées sur les territoires les plus vulnérables et laissés pour compte de notre région;
7. Nous nous engageons à renforcer notre action à l'échelon national en vue d'atteindre l'objectif de Faim zéro;
8. Nous sommes reconnaissants au professeur Graziano da Silva de faire preuve de vision et de qualités de chef de file durant son mandat de Directeur général, en mettant en œuvre la transformation de la FAO qu'appelle l'accomplissement de sa mission : un monde libéré de la faim.
9. Enfin, nous remercions le Gouvernement jamaïcain de son hospitalité et d'avoir organisé la 35ème session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Représentants des pays membres et hautes autorités

ANNEXE E

Résumé des recommandations des commissions techniques régionales***De la part de la Commission des forêts pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CFLSAC)***

La Conférence régionale:

- i) A appuyé la nécessité d'aménager des espaces de coordination entre les secteurs, en particulier les secteurs des forêts, de l'agriculture et de l'environnement, compte tenu de son importance comme mécanisme de dialogue dans l'accomplissement de son rôle d'institution chargée de la mise en œuvre du Fonds vert pour le climat.
- ii) A promu l'inclusion de l'arbre dans les exploitations familiales, comme mécanisme de création de revenus économiques, de conservation des sols et de protection des ressources hydriques, et sa contribution à la résilience du monde rural face au changement climatique;
- iii) A souligné que l'accomplissement de l'objectif mondial «zéro déforestation nette» requiert les efforts et la coopération de tous les secteurs de la production et de l'environnement, ainsi que l'engagement des pays.
- iv) A pris acte du fait que, malgré le ralentissement du recul du couvert forestier dans la région Amérique latine et Caraïbes, le déboisement et la dégradation des forêts constituaient toujours un sujet de préoccupation et comptaient encore parmi les problèmes environnementaux les plus importants auxquels la région devait faire face, et a reconnu que ces problèmes résultaient notamment d'une série de programmes et de besoins émanant de secteurs divers et qu'un dialogue intersectoriel et des politiques publiques conjointes et coordonnées sont par conséquent nécessaire pour y porter remède.
- v) A recommandé que le rapport établi par le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) intitulé «Gestion durable des forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition» soit diffusé, afin de mettre en relief la contribution des forêts à la sécurité alimentaire et nutritionnelle

De la part de la Commission pour le développement de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (CODEALC)

La Conférence régionale:

- i) A adopté et intégré à son programme de travail biennal les recommandations de la CODEALC en matière de coopération technique dans le secteur de l'élevage.
- ii) A encouragé la constitution d'un réseau destiné à élaborer des politiques publiques relatives à la pérennisation de l'élevage ainsi que la mise en place, sous l'égide d'autorités d'intégration sous-régionale comme le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA), d'un laboratoire d'analyse (LAPP), en établissant des liens entre le LAPP et le Conseil agricole d'Amérique centrale (CAC).
- iii) A souligné la nécessité de promouvoir la coopération Sud-Sud entre les pays de la région dans le but de renforcer les capacités et de mettre en commun les données d'expérience, en particulier celles des pays qui ont avancé dans la réalisation des objectifs de réduction de la faim et de la pauvreté, notamment dans les dossiers traités par la CODEALC: politiques et innovations en faveur du développement durable du secteur, gestion des risques sanitaires, élevage familial, et coopération et mobilisation de ressources, domaine dans lequel le secteur privé, de par à ses investissements, peut également favoriser les échanges Sud-Sud entre les pays.
- iv) A renforcé la participation et l'intégration des pays des Caraïbes à la CODEALC.

De la part de la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO)

La Conférence régionale:

- i) A appuyé la décision prise par la COPACO de lancer le processus de création d'une organisation régionale de gestion des pêches (ORGP).
- ii) A pris acte des améliorations apportées au fonctionnement et à l'efficacité de la COPACO et du renforcement de sa collaboration avec le Mécanisme régional des pêches des Caraïbes et l'Organisation du secteur des pêches et de l'aquaculture de l'isthme centraméricain, et a recommandé aux États Membres de la COPACO d'allouer les ressources nécessaires à la poursuite des travaux de transformation de la COPACO en ORGP.

De la part de la Commission des pêches intérieures et de l'aquaculture pour l'Amérique latine et les Caraïbes (COPECAALC)

La Conférence régionale:

- i) A reconnu qu'il était important d'aider les États Membres à améliorer leurs systèmes de recherche et de statistiques sur la pêche et l'aquaculture, ainsi que leurs mécanismes de suivi, de contrôle et de surveillance, car ceux-ci forment la pierre angulaire d'une gestion durable des ressources halieutiques et de la protection des moyens d'existence qui en dépendent.
- ii) A appuyé l'élaboration d'une stratégie intégrée visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans la région, dans le cadre de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port et d'autres instruments internationaux complémentaires.
- iii) A appelé instamment à la mise en œuvre de mesures en faveur du développement durable de l'aquaculture, afin d'accroître l'offre alimentaire et d'en faire un instrument au service de l'élimination de la pauvreté rurale.
- iv) A appuyé l'inclusion dans le cadre des initiatives régionales de la FAO de directives volontaires visant à pérenniser la pêche artisanale.
- v) A promu l'intégration des secteurs de la pêche et de l'aquaculture aux processus multisectoriels des programmes nationaux de développement de ses États Membres.
- vi) A souligné la nécessité de promouvoir et de faciliter la Coopération Sud-Sud entre les États Membres dans le but de renforcer leurs capacités à pérenniser la pêche et l'aquaculture.
- vii) A appuyé les activités proposées lors de la Réunion internationale de haut niveau sur l'Initiative mondiale «Croissance bleue» pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui s'est tenue au Mexique en novembre 2017.
- viii) A appuyé la proposition formulée par la Commission de modifier ses statuts, afin d'ajouter la petite pêche en mer et la pêche artisanale à son mandat et à ses objectifs;
- ix) A reconnu la contribution socioéconomique, environnementale et alimentaire de la pêche continentale et l'importance de promouvoir l'intégration des secteurs de la pêche et de l'aquaculture au sein du dialogue intersectoriel et des processus et programmes consacrés au développement des territoires ruraux.
- x) A prié la FAO de continuer d'apporter son concours à l'élaboration de stratégies nationales et régionales visant à accroître la consommation de poisson, en mettant l'accent sur l'intégration de ces produits dans les programmes d'alimentation scolaire dans ceux qui visent d'autres catégories vulnérables.

De la part du Groupe de travail sur les statistiques de l'agriculture et de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes (FAO/OEA-CIE/IICA).

La Conférence régionale:

- i) A appuyé le changement de nom du Groupe de travail sur les statistiques de l'agriculture et de l'élevage en Amérique latine et dans les Caraïbes qui devient la «Commission régionale des statistiques agricoles et de la sécurité alimentaire».
- ii) A fait sienne la décision de créer, pour chaque session du Groupe de travail, un comité organisateur composé d'un représentant du pays hôte, un représentant du pays hôte de la session précédente, un représentant du Siège de la FAO et du statisticien de la FAO pour la région Amérique latine et Caraïbes.
- iii) A prié instamment les États Membres d'affecter des ressources au renforcement des systèmes de statistiques agricoles et de sécurité alimentaire, en passant par la coopération, l'assistance technique et le soutien financier, afin de relever le défi que représente le suivi de la réalisation des ODD.

ANNEXE F

**Déclaration des participants à la consultation de la société civile à l'intention de la
conférence régionale de la FAO (trente-cinquième session):
*Déclaration de Namarachu***

La consultation s'est tenue dans le district panaméen de Guna Yala, du 31 janvier au 3 février 2018, en recueillant la participation de représentants de mouvements régionaux et sous-régionaux et d'organisations sociales de peuples autochtones, de paysans, d'exploitants pratiquant l'agriculture familiale, de pêcheurs artisanaux, de femmes, de personnes d'ascendance africaine, de jeunes, de travailleurs ruraux, de consommateurs, d'écologistes et de militants des droits de l'homme. Les fonctionnaires régionaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont également été invités à y participer.

La Consultation nous a permis d'étudier le contexte politique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes et de réfléchir aux progrès et aux échecs de la dernière décennie dans la lutte contre toutes les formes de faim et de pauvreté. Cela nous a aussi permis d'analyser les documents des initiatives régionales et de nous organiser pour participer activement aux travaux portant sur d'autres thèmes à l'ordre du jour de la trente-cinquième Conférence régionale de la FAO.

Nous reconnaissons les mesures prises par la région au cours de la dernière décennie en vue de protéger le droit universel à une alimentation adéquate et lutter contre la faim, et celles qui ont visé à faire reculer la pauvreté et la malnutrition. Comme le montrent les indicateurs économiques, sociaux, organisationnels et institutionnels, la région a progressé, bien qu'avec des différences marquées entre les pays.

Cependant, nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que les changements politiques, sociaux et économiques intervenus récemment dans plusieurs pays inversent les acquis sociaux de la dernière décennie, comme le montrent les résultats publiés par la FAO dans ses rapports de 2017 «L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde» et «Panorama de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes».

Nous connaissons les principaux obstacles auxquels sont confrontés les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes pour développer une région dans la justice sociale, environnementale et l'équité hommes-femmes: la concentration des richesses et du pouvoir politique, économique et des moyens de communication entre les mains d'un petit nombre; le système hégémonique de production, de commercialisation et de consommation des aliments; les violations des droits de l'homme; l'exploitation de l'eau, des terres et des territoires sur un mode non durable et destructeur, entraînant de graves impacts environnementaux et sociaux, préjudiciables au patrimoine bioculturel de nos peuples; les niveaux croissants de criminalisation et de violence, instruments qui servent à briser la contestation sociale; l'incidence élevée de l'excès pondéral et de l'obésité qui nuit à la santé de nos peuples et augmente les dépenses publiques de santé; l'absence de toute participation utile des organisations et mouvements sociaux à l'ensemble du cycle d'élaboration et d'adoption des politiques publiques; et le défaut de toutes politiques publiques qui favoriseraient et assureraient une production d'aliments sains durablement accessibles.

Les éléments dont on vient de dresser la liste ont un impact particulièrement important sur les secteurs les plus vulnérables de la population que sont les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les personnes d'ascendance africaine, les pêcheurs artisanaux et les communautés rurales et urbaines pauvres.

Nous croyons en l'importance de l'État et à celle des politiques publiques et des investissements pour le développement de sociétés justes et pérennes. En conséquence, nous appelons les États de la région à respecter, protéger et promouvoir nos droits sur un plan intersectorielle et de manière coordonnée.

La présente trente-cinquième Conférence régionale offre l'occasion d'opérer un retournement de cette situation émaillée d'échecs, et il est essentiel que les mesures prises dans ces domaines s'appuient sur des accords en vigueur tant dans la région que dans l'ensemble du monde.

Nous estimons que les accords de portée déterminante à cet égard sont: les Directives volontaires sur le droit à l'alimentation; la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones; la Convention 169 de l'OIT; la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural; la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW); la Politique de la FAO sur les peuples autochtones; les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des terres, des pêches et des forêts dans le cadre de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau national; et la résolution de la 32ème Conférence régionale de la FAO qui a appelé la FAO à approfondir le débat sur la souveraineté alimentaire.

D'autres processus en cours contribuent également à renforcer les accords existants, comme ceux engagés par le Conseil des droits de l'homme, en vue de la rédaction de la déclaration sur les droits des paysans et autres personnes travaillant en zones rurales; de l'élaboration d'un instrument international, dans le cadre du Droit international relatif aux droits de l'homme, destiné à réglementer les activités des sociétés et entreprises transnationales; et de la tenue du Forum de haut niveau sur «l'autonomisation des femmes autochtones pour l'éradication de la faim et de la malnutrition en Amérique latine et dans les Caraïbes».

Nous considérons les processus ci-dessus comme essentiels pour la mise en place progressive d'initiatives régionales fructueuses et durables. À cet égard, nous, participants à la Consultation, déclarons ce qui suit:

Nous condamnons le recours à la violence et la criminalisation de la contestation sociale, et exigeons qu'il soit mis fin aux assassinats de militants des causes sociales, ainsi qu'aux persécutions que subissent les mouvements et organisations sociales. À cet égard, nous exigeons des États qu'ils mettent en œuvre d'urgence des politiques de protection effective des femmes et des hommes qui œuvrent à la protection des droits humains et fonciers.

Nous défendons et promovons le rôle central de l'agriculture familiale et de la pêche artisanale dans le combat contre la faim et pour l'éradication toutes les formes de malnutrition, ainsi que le développement rural durable et la résilience au climat qui aideront à réaliser la souveraineté et la sécurité alimentaire de notre région et à protéger le patrimoine bioculturel de nos peuples. C'est pourquoi nous soulignons l'importance de la participation active et coordonnée de la région à la mise en œuvre de la Décennie de l'agriculture familiale (2019-2028), approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous défendons le droit des peuples autochtones au consentement libre, préalable et éclairé, et nous nous déclarons favorables à l'extension de ce droit à d'autres acteurs traditionnels des territoires.

Nous affirmons, d'après notre expérience, sur la foi des connaissances traditionnelles et des recherches avalisées par les Nations Unies, que l'agroécologie est le modèle de production alimentaire le mieux adapté et le plus pratique pour assurer une nutrition adéquate. Les États animés d'une authentique volonté d'assurer le droit à l'alimentation doivent soutenir et favoriser l'agroécologie pour induire les changements qui s'imposent dans le modèle de production, de commercialisation et de consommation des aliments.

Nous exigeons que les États donnent la priorité aux politiques publiques qui reconnaissent le rôle des femmes dans la création et la prise en charge de la vie, afin de briser le cercle vicieux de la pauvreté dans lequel sont prises de nombreuses femmes.

Nous croyons en l'importance de politiques intersectorielles qui facilitent les droits fondamentaux des catégories historiquement et systématiquement vulnérables que sont les paysans, les producteurs dans le secteur de l'agriculture familiale, les peuples autochtones et d'autres groupes traditionnels, les personnes de descendance africaine et les communautés rurales et urbaines pauvres, en garantissant leur participation à l'élaboration, la mise en œuvre et au suivi de ces politiques.

Nous encourageons la mise en œuvre de politiques publiques adéquates et pertinentes pour sauver et préserver la biodiversité et protéger le droit de nos peuples à jouir de ses bienfaits.

Nous disons notre attachement au maintien et au renforcement des Fronts parlementaires contre la faim et soulignons leur importance au regard du rôle des Fronts dans la lutte pour la protection du droit à une alimentation adéquate. Nous demeurons déterminés à poursuivre le renforcement de notre dialogue avec ces initiatives.

Nous réaffirmons que la communication et la formation continuent d'être des éléments importants de notre combat pour la souveraineté alimentaire, au regard en particulier de leur rôle inducteur de changement et de consensus, et parce qu'elles sont chargées de significations et porteuses des valeurs qui représentent nos objectifs politiques, et confèrent leur visibilité aux modalités de la résistance tout en favorisant l'élaboration de propositions à caractère collaboratif et aux vertus complémentaires.

Enfin, reconnaissant dans ce domaine le leadership du Directeur général de la FAO, M. José Graziano da Silva, nous prenons acte de son action en faveur d'une participation accrue des mouvements et organisations à objectifs sociaux aux grands rendez-vous de la FAO, notamment ses conférences régionales, ainsi que de l'accompagnement apporté à la réforme du mécanisme de la sécurité alimentaire mondiale et à la société civile. Cela a permis de reconnaître que le CSA est actuellement l'espace le plus participatif et inclusif des Nations Unies. Par conséquent:

Il importe de préserver de manière effective ce niveau de participation et de veiller à ce qu'il ne subisse aucun recul qualitatif ou quantitatif.

Nous continuerons de défendre la réalisation du droit à une alimentation adéquate et saine tout en résistant à la privatisation, à la marchandisation et à la financiarisation de la vie. L'eau et la nourriture ne sont pas des biens marchands.

Nous espérons que les États et leurs gouvernements se montreront à la hauteur des défis que pose le contexte régional et mondial actuel pour la protection de la souveraineté et de la sécurité alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes, et qu'ils continueront d'honorer leurs engagements passés dans le cadre des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Demarachu, district de Guna Yala (Panama), le 3 février 2018

ANNEXE G

Déclaration des porte-paroles des réunions sur la Conférence qui se sont tenues avec le secteur privé

Le secteur privé représenté ici remercie la FAO pour l'occasion qui lui est ainsi offerte de relancer un dialogue qui nous aidera à relever les énormes défis auxquels notre société est confrontée aujourd'hui en matière d'alimentation, de santé et d'environnement. Nous avons la conviction qu'en agissant ensemble, nous répondrons plus efficacement à l'appel que les Nations Unies ont lancé à tous les secteurs à l'effet d'aider les pays à atteindre les objectifs du développement durable.

Notre époque est marquée par des changements touchant les domaines économiques, culturels, productifs, éducatifs, sociaux et environnementaux, alors que les changements qui affectent les transports, l'organisation et la mobilité urbaine, parmi de nombreux autres domaines, ont transformé la façon dont s'organisent les individus, les familles, les communautés et les systèmes d'offre alimentaire. Notre mode de vie a changé et avec lui tous les facteurs qui déterminent nos comportements alimentaires et notre activité physique. Pour répondre à nos besoins alimentaires actuels et futurs, ce défi doit être relevé par l'ensemble du système alimentaire, de la petite agriculture à la production de masse.

Tous les acteurs du système alimentaire sont aux prises avec la difficulté d'interpréter les changements de comportement chez le consommateur, car ceux-ci ont amené des problèmes dont les causes sont multiples et qui doivent être appréhendées par des politiques multisectorielles disposant d'une coordination large, interministérielle et interinstitutionnelle. En ce sens nous estimons que les actions isolées ne sont pas aussi efficaces que les actions coordonnées, que guide une politique d'État bien orientée, et qui sont à même de prendre la pleine mesure du problème considéré.

Du point de vue du secteur privé, le travail accompli ensemble dans le passé a été couronné de succès; nous avons acquis une vaste expérience et obtenu de bons résultats, et à cet égard, le défi qui se présente aujourd'hui n'a rien d'exceptionnel, par exemple:

Depuis des décennies, les gouvernements, les organisations multilatérales et le secteur privé adoptent des normes et des standards dans l'intérêt de la santé et de l'environnement, notamment sur les questions centrales que sont la qualité et la sécurité des aliments, l'hygiène des aliments, l'étiquetage nutritionnel, les additifs alimentaires, les obstacles techniques au commerce et les pratiques optimales dans la recherche de la durabilité, en usant de plateformes telles que le Codex Alimentarius et l'Organisation internationale de normalisation, qui ont aidé à réaliser un équilibre entre impératifs de production et exigences sanitaires, environnementales, scientifiques et nécessités du commerce.

Grâce à la coopération public-privé, nous avons dans une grande mesure comblé les carences en micronutriments dans la plupart des pays et fait reculer les taux d'incidence de nombreuses maladies. Nous avons également été pionniers dans le partenariat interinstitutionnel pour la réduction de la teneur en sodium de certaines catégories d'aliments. Parallèlement à cela, nous avons modernisé l'agriculture et l'agroindustrie, ce qui a augmenté l'offre et la variété des aliments grâce aux gains de productivité et au commerce, dans l'optique des objectifs 2030.

Mais, jusqu'à présent, la portée de cette action a été principalement locale. Heureusement, la FAO nous offre la possibilité de concevoir et de mettre en œuvre un programme d'action que nous pouvons porter à l'échelle de la région et dans lequel le secteur privé peut partager ses nombreuses réussites.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous cantonner à parler production, mais devons adopter une vision globale de l'alimentation et traiter les questions qui ont une incidence sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Nous devons également aborder celle de la pérennité de l'environnement, dans une vision qui s'étend du champ cultivé à la table du consommateur. En d'autres termes, si nous n'examinons pas les questions alimentaires de façon systémique en adoptant le point de vue de la viabilité à long terme, dans l'optique d'une nutrition saine et d'une production inclusive, nous ne verrons apparaître aucun changement important dans l'offre alimentaire.

Dans ce but, le secteur privé a recensé une série de défis que nous demandons à la FAO de prendre en considération dans le cadre des discussions relatives au prochain exercice biennal.

1. **Il n'y a qu'un seul système alimentaire.** Les maillons de la filière agroalimentaire sont tous d'importance égale et doivent être abordés de manière intégrée car ils sont complémentaires. L'objectif de produire une quantité suffisante d'aliments nutritifs et sains nécessite un secteur agricole robuste et compétitif et une industrie alimentaire très innovante. La synergie entre agriculture familiale et production industrielle est essentielle, et les deux doivent aller de pair pour atteindre les objectifs de développement durable.
2. **Nous devons investir dans la compétitivité des petits producteurs agricoles,** avec des politiques intelligemment conçues et bien définies pour l'agriculture familiale, capables d'apporter des améliorations à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le secteur privé propose la promotion de l'associativité et la mise en œuvre de modèles d'entreprise performants dans ces systèmes de production, comme mécanismes permettant de réduire les coûts, de réaliser des économies d'échelle, d'obtenir et d'exploiter la connectivité technologique et de créer les conditions de prospérité à long terme qui assureront la continuité transgénérationnelle de l'agriculture familiale.
3. Alors que 800 millions de personnes dans le monde sont sous-alimentées et souffrent de la faim, un tiers de la nourriture produite est perdue ou gaspillée. Cela signifie que 1,3 milliard de tonnes de nourriture par an est perdu pour un coût global de plus de 400 milliards de dollars US. Cette réalité nous oblige à œuvrer à l'instauration de systèmes alimentaires efficaces et durables, qui soient axés non sur la seule production mais aussi sur les causes et les effets des pertes et gaspillages de nourriture, afin de produire davantage et mieux.
4. L'introduction des pratiques optimales de protection de l'environnement dans l'ensemble de la filière alimentaire devrait contribuer à garantir l'offre alimentaire sur le long terme. Nous sommes confrontés à l'énorme défi qui consiste à équilibrer l'équation entre production et environnement, tout en devant faire face à ceux du changement climatique. Nous recommandons également que les pays envisagent des solutions de financement non traditionnelles, qu'il s'agisse d'incitations fiscales pour les entreprises qui réduisent leur empreinte carbone et hydrique ou de la mise en place d'émissions obligatoires «Green bond» pour les entreprises qui atteignent leurs objectifs de réduction de ces impacts, ou qui opèrent des investissements productifs destinés à une meilleure gestion de l'environnement. En outre, au niveau des politiques publiques, l'analyse systémique peut être améliorée, car le défaut d'informations rend difficile la quantification des effets que peuvent avoir sur l'environnement les mesures d'atténuation, notamment les pratiques agricoles et modes de fabrication nouveaux, le développement de sources d'énergie renouvelable et les mesures visant à réduire les pertes et les gaspillages alimentaires. À cet égard, nous proposons d'élargir l'objectif de la plateforme régionale proposée par la FAO pour la conservation de la biodiversité, qui en plus de viser l'adoption de bonnes pratiques, devrait intégrer les systèmes d'alerte précoce, les dispositifs de transfert des connaissances et de mesure, ainsi que le suivi et la supervision des initiatives à l'échelon régional.
5. Il importe de s'engager dans une démarche différente, qui au lieu de pénaliser les activités du secteur privé encourage ce dernier à promouvoir une alimentation saine. À cet égard, nous avons la volonté de promouvoir le développement et l'innovation du système d'approvisionnement alimentaire, en tenant compte de leur viabilité technologique, des réalités de la production alimentaire et des répercussions sur le commerce.
6. En plus des efforts déjà déployés par le secteur privé, nous considérons qu'un élément déterminant en faveur de la santé publique est l'éducation, puisque l'éducation, entre autres choses, est nécessaire pour acquérir de saines habitudes alimentaires.
7. Il est également nécessaire que les politiques publiques s'inspirent davantage des études scientifiques d'épidémiologie nutritionnelle. Des inexactitudes dans l'analyse de cet aspect peuvent entraîner des pertes de temps et un gaspillage des ressources publiques. À cet égard, les secteurs public

et privé ont la possibilité de s'adresser aux établissements universitaires, aux instituts de recherche et de science des aliments et aux organisations de la société civile pour élaborer des politiques dont les effets sont mesurables et vérifiables.

Pour relever ces défis, il faut une action coordonnée plutôt que des initiatives isolées, raison pour laquelle le secteur privé a recensé un certain nombre d'aspects importants pour atteindre cet objectif:

PREMIÈREMENT: Comme l'a déclaré M. Julio Berdegué, **nous devons renforcer les partenariats multisectoriels** et promouvoir un dialogue respectueux, transparent et ouvert entre les représentants régionaux du secteur privé et ceux de la société civile, du monde universitaire et de la science des aliments, ainsi qu'avec les organismes internationaux et les administrations nationales qui ont pour vocation la promotion de la santé, la nutrition, la viabilité écologique et celles du développement rural et du commerce.

DEUXIÈMEMENT: **Nous devons rétablir la confiance et la crédibilité.** Il s'agit pour cela de relancer le dialogue entre les entreprises privées et les institutions du secteur sanitaire. Nous appelons à éviter les mécanismes qui limitent la transparence et à prendre des mesures qui prévoient et facilitent la participation du secteur privé. La prise en compte de points de vue différents nous permet d'élaborer des propositions équilibrées et politiquement réalisables. Des différences dans le choix des critères ou l'esprit d'entreprise ne devraient pas constituer des raisons pour exclure la contribution des secteurs productifs, ni celles du monde universitaire ou de la recherche scientifique.

TROISIÈMEMENT: **Permettre au Codex Alimentarius de jouer le rôle pour lequel il a été développé au fil des décennies.** Il est en effet indispensable que des organisations comme la FAO et l'OMS/OPS continuent d'œuvrer à favoriser les processus qui au sein des institutions façonnent les cadres réglementaires. Le Codex offre un cadre institutionnel dans lequel s'équilibrent le mandat de protection de la santé et l'exigence scientifique. Lorsque nous dévions de cet équilibre, nous voyons s'épanouir des réglementations non harmonisées entre pays, ce qui représente un écueil pour la croissance de l'activité productive. C'est pourquoi nous pensons qu'il est important de renforcer l'harmonisation internationale des réglementations et le respect par ces dernières des exigences de précision et de transparence scientifiques.

QUATRIÈMEMENT: La FAO est responsable de la promotion du dialogue et de la transparence dans le système alimentaire. Nous appelons à la création d'un espace interinstitutionnel qui combine les objectifs, les intérêts et les contributions de tous les acteurs du système alimentaire mais qui, pour différentes raisons, sont à l'heure actuelle dépourvus de coordination.

En tant que secteur privé d'Amérique latine et des Caraïbes, nous avons aujourd'hui l'honneur de participer à cette conférence pour relever ensemble les grands défis de la société moderne en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Enfin, nous vous invitons tous à continuer de travailler avec le secteur privé, car l'efficacité de cette démarche a largement fait ses preuves et est essentielle à la réalisation des objectifs du développement durable.

Déclaration du porte-parole du Front parlementaire contre la faim

Dans le défi Faim zéro, exécutif et législatif sont alliés.

Au cours des dernières décennies, la FAO et d'autres organismes internationaux se sont tournés majoritairement vers les pouvoirs exécutifs pour œuvrer avec eux à l'amélioration des politiques publiques qui visent le bien-être des citoyens.

Il s'en est suivi des progrès considérables dans l'évaluation et l'amélioration des politiques publiques dans de nombreux pays de notre région, il faut néanmoins se féliciter de ce que la puissance de l'exécutif ait de plus en plus de contreponds instaurés dans les systèmes démocratiques qui repose sur une répartition effective des pouvoirs.

Le pouvoir exécutif n'est qu'un des trois pouvoirs de l'État, de sorte que même si les efforts ne portent que dans cet espace, l'alternance des couleurs politiques et les changements de gouvernement peuvent finir par donner une bonne politique publique.

D'autre part, si la politique publique obtenue acquiert force de loi, quel que soit l'exécutif qui gouverne, la loi doit être respectée.

C'est pourquoi il est si important que les pouvoirs exécutif et législatif oeuvrent ensemble, car lorsque le droit à l'alimentation est inscrit dans la sphère constitutionnelle et juridique en tant que droit, son application peut être revendiquée et le pouvoir judiciaire peut obliger l'exécutif à le transcrire dans les faits.

Ce n'est que de cette manière que nous serons en mesure de répondre au nouvel Agenda pour le développement durable et en particulier à l'Objectif 2 qui vise à «Éliminer la faim, parvenir à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition et promouvoir une agriculture durable».

En ce sens, nous, parlementaires du Front parlementaire contre la faim, sommes vos alliés.

Le Front parlementaire contre la faim

Le Front parlementaire contre la faim en Amérique latine et dans les Caraïbes (FPF) a vu le jour en 2009 avec le soutien du Parlement latinoaméricain et des Caraïbes dans le cadre d'un engagement intergouvernemental: l'Initiative pour une Amérique latine et des Caraïbes libérées de la faim en 2025. Le FPF est une plateforme plurielle et participative dont le principal moteur est le dialogue, l'élaboration de réglementations et la volonté politique.

À l'heure actuelle, le réseau FPF compte plus de 400 législateurs, organisés en 22 fronts parlementaires contre la faim (19 d'entre eux dans les parlements nationaux et 3 dans les parlements régionaux), dont la composition se caractérise par la parité hommes-femmes et une diversité de cultures et d'opinions politiques chez ses législateurs.

Ces dernières années, le front a renforcé son cadre institutionnel, ce qui s'est traduit par des avancées et des réalisations concrètes comme l'adoption de législations et budgets en faveur du droit à l'alimentation dans différents pays de la région; c'est ainsi que le Guatemala, qui présente des taux élevés de malnutrition infantile, a triplé le budget de son programme d'alimentation scolaire en 2017, et que l'Équateur a adopté des amendements à sa législation pour instaurer un enchaînement logique de mesures couvrant la filière alimentaire du champ cultivé au consommateur final, et qui prévoient que la terre, ses nutriments, les semences, l'eau, etc. fassent l'objet de soins destinés à garantir le droit à l'alimentation.

Le FPF de la région cherche donc à placer le droit à l'alimentation en tête des programmes, en facilitant l'instauration de cadres juridiques, le contrôle des politiques publiques et l'adoption de budgets adéquats.

Ce mode d'action législative innovant a également permis de souder des alliances solides aux différents échelons (local, régional et international) et dans différentes catégories d'acteurs (parlements, instances exécutives, organisations d'intégration internationale et régionale, organismes de coopération, secteur privé, organisations de la société civile, universités, médias, journalistes, etc.) afin d'accélérer l'édification des consensus sur la voie des solutions aux problèmes de l'insécurité alimentaire.

Grâce à ces efforts et à l'appui technique qui leur est dispensé au travers de l'alliance que la FAO maintient avec la coopération espagnole, à laquelle se sont jointes ces dernières années les coopérations mexicaine et brésilienne, le FPF a contribué à l'adoption de plus de 20 projets de lois relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et au droit à l'alimentation, et il continue d'œuvrer à des initiatives législatives dans un large éventail de domaines dont l'alimentation scolaire, l'agriculture familiale, le changement climatique, l'étiquetage des aliments, la réduction des pertes et gaspillages de produits alimentaires, l'excès pondéral et l'obésité.

Les prochaines étapes du FPF: 100 territoires libérés de la faim - Sommet parlementaire mondial contre la malnutrition (Madrid 2018)

En Amérique latine et dans les Caraïbes

Au cours des dernières années, le FPF ne s'est pas contenté de viser son renforcement institutionnel; il s'est aussi attaché à obtenir des résultats concrets (législation, contrôles et budgets en faveur du droit à l'alimentation). Nous avons donc procédé à un autodiagnostic de région qui nous sert à élaborer une stratégie mieux ciblée pour surmonter les problèmes nationaux et régionaux.

Lors du huitième Forum du FPF, qui s'est tenu en octobre 2017 à Montevideo (Uruguay), nous avons cherché à mettre à profit l'enseignement des pays qui ont obtenu les meilleurs résultats en matière de lutte contre la faim (et apprendre par quelles modalités ils ont réussi à adopter une législation de portée stratégique).

Nous cherchons également à apprendre des pays où sont apparues des difficultés majeures, afin de découvrir quelles ont été les contraintes subies et d'envisager comment nous pouvons surmonter ces dernières.

À partir de ces enseignements, les branches nationales du FPF ont entamé l'élaboration de leurs plans de travail en étant attentives aux conclusions et exposés des pays qui sont parvenus à adopter leurs législation et budget stratégique en faveur du droit à l'alimentation.

Nous avons fait progresser notre partenariat de coopération et de liaison avec les Observatoires du droit à l'alimentation (ODA-ALC), afin que leurs universités et partenaires dans le monde universitaire puissent superviser, guider et aider à évaluer le travail des fronts et à mettre à l'étude les moyens et méthodes d'éradication de la faim et de la malnutrition dans notre région.

Forts de ces liens avec le monde universitaire et au regard de la nécessité de pérenniser les acquis et d'aller plus loin, c'est lors de notre huitième Forum en Uruguay que, sur la base des résultats publiés dans l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (FAO, 2017) qui signalent une aggravation du problème, nous nous sommes engagés à mettre en œuvre la stratégie «**100 territoires contre la faim**» (Point 20 de la déclaration du Forum). Le but de cette stratégie est de dégager les causes au plan local de la persistance des indicateurs de la faim et de la sous-alimentation, puis, au terme d'un travail mené en collaboration avec les acteurs et les organismes locaux et nationaux, concevoir une législation adéquate, des budgets suffisants et des politiques publiques axées sur une gouvernance inclusive et qui en sont l'émanation.

Au plan mondial

Le FPF travaille actuellement avec la Coopération espagnole, la FAO et le Parlement espagnol à l'organisation d'un **Sommet mondial des parlementaires contre la faim et la malnutrition**, qui se tiendra à Madrid (Espagne) les 29 et 30 octobre 2018

Le plan qui motive ce sommet est celui d'instituer à l'issue de sa tenue l'**Alliance parlementaire mondiale**, destinée à permettre à tous les partenaires d'œuvrer résolument à l'accomplissement de l'objectif Faim zéro d'ici 2030.

Cet événement nous permettra de partager les enseignements que le FPF a pu accumuler et, à partir de là, motiver d'autres régions à s'organiser pour lutter contre leurs propres fléaux.

Nous pensons que le travail du FPF et la stratégie «100 territoires contre la faim» que nous menons en Amérique latine et dans les Caraïbes peuvent servir de modèles que pourront reproduire d'autres zones géographiques qui se sont engagées sur le deuxième ODD.

Nous pouvons être la Génération Faim Zéro. C'est une question de volonté politique et de collaboration entre les différents acteurs.

Les parlementaires du FPF sont vos alliés pour y parvenir.

ANNEXE I

Déclaration de la création d'un Comité des secrétaires permanents de l'agriculture des pays de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO)

Le 7 mars 2018, à Montego Bay (Jamaïque), dans le cadre de la 35e session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, une réunion a rassemblé les secrétaires permanents de l'agriculture d'Antigua-et-Barbuda, de la Dominique, de la Grenade et de Saint-Kitts-et-Nevis. Les parties ont décidé d'instituer avec effet immédiat un comité des secrétaires permanents de l'agriculture de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) dans l'intérêt d'un resserrement des relations de travail et afin de favoriser la coopération Sud-Sud et triangulaire et les initiatives conjointes en matière d'agriculture au sein de l'OECO.